



Suspicion d'influenza aviaire : mortalité observée chez les oiseaux sauvages, vigilance renforcée

Nous appelons à la vigilance à la suite de la détection de potentiels cas d'**influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)** chez des oiseaux sauvages l'Indre. Cette maladie virale, aussi connue sous le nom de grippe aviaire, peut provoquer d'importantes mortalités dans la faune sauvage.

Situation actuelle

Ces derniers jours, plusieurs oiseaux sauvages, notamment des grues cendrées, ont été retrouvés morts en Brenne. Des analyses sont actuellement en cours dans un laboratoire de référence afin de déterminer la cause de cette mortalité. À ce stade, la présence du virus de l'influenza aviaire de type H5N1 n'est pas confirmée, mais une forte suspicion pèse sur ces cas.

Dans l'attente des résultats, les services vétérinaires, les communes et les acteurs de la filière avicole ont été informés et mobilisés afin de prévenir toute propagation éventuelle du virus.

Symptômes observables chez les oiseaux

Les signes cliniques pouvant alerter sont :

- toux, éternuements, écoulements nasaux ou difficultés respiratoires ;
- troubles neurologiques (tremblements, perte de coordination, déséquilibre) ;
- diarrhée, léthargie, perte d'énergie ou comportement amorphe ;
- enflure de la tête, du cou ou des yeux.

Consignes sanitaires

Le virus de l'influenza aviaire ne se transmet pas à l'être humain par la consommation de viande, d'œufs ou de foie gras. Cependant, certaines précautions sont strictement nécessaires pour éviter toute diffusion du virus.

- Ne jamais toucher ou déplacer un oiseau présentant des symptômes ou un individu mort.
- En cas de découverte d'un oiseau présentant des symptômes ou d'un individu mort frais et non consommé, prévenir le service départemental de l'Office Français de la Biodiversité de l'Indre (0254245812).

Rappel

L'influenza aviaire circule régulièrement en Europe chez les oiseaux migrateurs, notamment à l'automne et en hiver. Les services de l'État poursuivent une surveillance active sur le terrain, en lien avec l'Office français de la biodiversité (OFB) et les laboratoires vétérinaires départementaux.

Les espèces les plus susceptibles d'être atteintes sont les grues, oies, bernaches, cygnes, canards, sarcelles, sternes, mouettes et goélands.

Contact Presse :

Lorraine Chavialle - Chargée de communication
lorraine.chavialle@indrenature.net / 06 86 02 92 79